

Dijon, le 9 juillet 2012,
par Alice MARTIN.

Actualités de Veille au grain

Veille au grain a participé aux **Etats Généraux Abeilles, semences et biodiversité** à Poitiers les 23 et 24 juin derniers qui ont donné lieu à **l'Appel de Poitiers**.

Notre stagiaire **Anastasia**, qui réalise une étude sur le **gaspillage alimentaire**, a mis au point un **questionnaire** sur les habitudes de consommation de la population. Nous vous serions reconnaissants de l'aider à diffuser largement ce **questionnaire** auprès de tous vos contacts. Tous les publics sont visés alors n'hésitez pas !

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez adhérer à Veille au grain en 2012 en envoyant un chèque à notre Trésorier, accompagné de préférence d'un bulletin d'adhésion dûment rempli (voir à la fin de cette lettre).

Il manque quelques mentions  à notre **page facebook** pour augmenter notre visibilité : n'hésitez pas à venir la consulter et à « l'aimer » pour nous aider à mieux diffuser nos informations !

Actualités bourguignonnes

Le printemps bio a été riche en événements divers et variés tels que des marchés bios et des portes ouvertes de fermes !

Quelques dates à venir :

13-14 juillet

Assolympiades

La Bussière sur Ouche (21)

15 juillet

Marché paysan bio

Saints en Puisaye (89)

1-2 septembre

Salon **Bio Santé Environnement**

Marsannay-la-côte (21)

Le **Conseil régional de Bourgogne**, s'il n'a pas trouvé les moyens d'organiser l'événement **APIdays** cette année, s'apprête néanmoins à s'engager pour 3 années supplémentaires dans la **charte Abeille, sentinelle de l'environnement**, restons vigilants et encourageons-les à continuer dans cette voie !!!

Les préfets de la **Côte d'Or**, de la **Saône et Loire** et de l'**Yonne** ont autorisé à eux trois **6 dérogations annuelles à l'interdiction des épandages aériens de pesticides**. Nous avons réalisé un petit dossier à ce sujet, n'hésitez pas à venir le consulter sur notre site veilleaugrain.org



OGM

Pour commencer, une grande victoire obtenue grâce à nos eurodéputés qui ont su se battre sur ce dossier compliqué : **le Parlement européen a mis son veto sur le projet de Traité anti-contrefaçon ACTA** ! Nous poussons un gros **Ouf** de soulagement !

111 organisations appellent à un moratoire sur la biologie de synthèse, technologie qui va bien au-delà de la simple transgénèse. Via les quantités de biomasse nécessaires pour alimenter les usines biologiques, les ONG redoutent un accroissement des inégalités sociales et économiques liées au phénomène d'accaparement des terres et de l'eau, sans parler de la privatisation du vivant associée à ces techniques.

Pour revenir au niveau plus restreint des OGM en France, depuis le **1^{er} juillet 2012** un décret ministériel est entré en



vigueur qui définit les différentes « **étiquettes sans OGM** » sur les produits végétaux et issus d'animaux nourris sans OGM. L'association Inf'OGM va éditer très prochainement une **brochure** qui décrypte la réalité de cet étiquetage et propose un tour d'horizon de la réglementation française et européenne.

Le **procès des Faucheurs Volontaires d'OGM** dans l'affaire du fauchage des vignes de l'INRA à Colmar en 2010 a été **repoussé à 2013** pour des questions de procédure. Rappelons que les Faucheurs agissent ainsi quand ils estiment que tous les recours légaux utilisés ont été vains. Il est certain que la bataille est rude contre les lobbies industriels, tant dans le dossier des OGM que dans celui des **semences paysannes**, intimement liés par le truchement des **brevets**. Cependant, nous ne cesserons de rappeler à nos dirigeants, comme le dit très justement **Hervé GUYOMARD**, Directeur Scientifique Agriculture de l'INRA, que « **c'est à la société française de décider si elle veut, ou non, des OGM.** » A moins que les **plantes** telles que l'**amarante** ne réussissent à imposer cette évidence avant nous, « là où tous les militants anti-OGM du monde ont jusqu'à présent échoué », en développant des résistances énormes aux pesticides et en envahissant les champs d'OGM comme cela commence à être le cas aux Etats Unis, où les rendements commencent à être **décevants**...

Heureusement, **ailleurs dans le monde**, certaines décisions de justice laissent espérer que la raison l'emporte un jour, comme au Brésil en juin dernier où la **Cour Suprême a décidé** que l'interdiction pour Monsanto de prélever des royalties sur les semences de soja génétiquement modifiées était valable sur tout le territoire brésilien.

Pesticides

On l'attendait, le Ministre de l'Agriculture l'a fait : **le Cruiser OSR est enfin interdit en France !** Le syndicat apicole UNAF n'a pas caché son **soulagement** mais a demandé que cette décision soit étendue au maïs.

Malheureusement, la firme suisse Syngenta qui produit ce pesticide **tente de faire invalider** cette Interdiction d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) qui engendre pour elle un manque à gagner certain... L'UNAF a répliqué à l'aide d'une **lettre ouverte** dans un premier temps pour tenter de raisonner Denis TARDIT, le Président de Syngenta. Dans un article du *Monde*

il est précisé que dans cette affaire « ce n'est pas la science qui arbitrera mais, de toute évidence, les subtilités du droit européen » (notamment via la nuance entre une semence enrobée et une semence traitée). Il est regrettable que ce ne soit pas le courage politique guidé par l'intérêt général... A suivre donc...

Les organisations de défense de l'environnement (et des apiculteurs) rappellent par ailleurs qu'en Italie tous les néonicotinoïdes (dont le thiamethoxam, molécule active du Cruiser) sont interdits depuis 4 ans, ce qui a permis de diminuer la mortalité des abeilles de 2,5 fois sans affecter la productivité du maïs. Après tout cette famille de molécules n'est que **7 000 fois plus toxique que le célèbre DDT !!!**

Génération Futures rappelle que les dernières statistiques sur les pesticides montrent **une hausse des ventes**, notamment des semences enrobées. Le plan Ecophyto qui devait les réduire de moitié d'ici à 2018 est en échec : par rapport à 2011, le marché est en hausse de 1,3 % en volume et de 5 % en chiffre d'affaires, pour approcher les 2 milliards d'euros.

La dangerosité des **faibles doses** est de plus en plus évoquée dans la presse. Les scientifiques du **Réseau Environnement Santé** qui tentent d'alerter sur les perturbations du système endocrinien engendrées par l'ingestion de ces faibles doses de produits chimiques commencent à se faire entendre : en effet, notre système immunitaire n'est pas fait pour se défendre contre des produits chimiques (abiotiques) mais seulement contre des « attaques » biologiques ; les molécules chimiques ingérées en faible quantité semblent agir en réalité comme des hormones sur notre corps... non seulement au présent mais peut-être bien davantage encore sur notre descendance (**effets transgénérationnels**) !

Cette notion de faible dose, théoriquement uniquement scientifique, est très importante en regard des **procédures légales d'AMM**. En effet, les méthodes d'évaluation des substances actives ne concernent que les **doses jugées létales** pour les animaux mais ne permettent pas de considérer les réactions en chaîne dramatiques que peuvent engendrer la désorientation d'une abeille ou la diminution du nombre de reines chez les bourdons.

Un autre couple de mot est très préoccupant en ce moment dans le dossier des pesticides, il s'agit de l'**effet cocktail**,



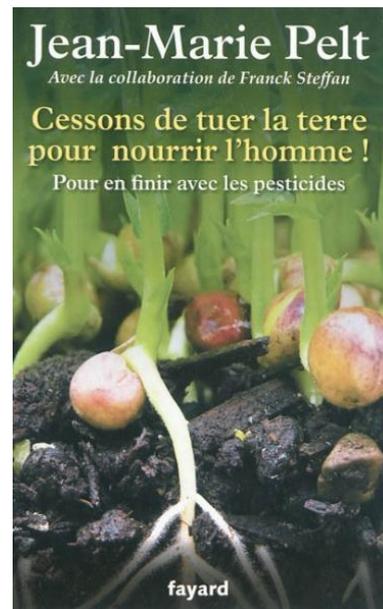
effet pour lequel la Commission Européenne n'est pas pressée de prendre des mesures de précaution... Rappelons que pour cette même Commission, les OGM peuvent représenter « *beaucoup de bénéfices pour l'humanité* »... heureusement que le Parlement Européen, lui, a été plus réactif sur le traité ACTA !¹ L'effet cocktail ajouté à l'effet faibles doses, *explosive addition*, nous renvoie sarcastiquement au célèbre « double effet kiss cool »...

Rappelons également que les premiers touchés par les pesticides sont les agriculteurs. Une *étude* récente menée sur personnes travaillant dans le secteur viticole en Gironde a mis en évidence la réduction des capacités cognitives liée à l'exposition aux pesticides, réduction engendrée par une détérioration du cerveau.

Bien sûr, cela n'empêche aucunement des préfetures *d'autoriser la consommation d'eau potable polluée*... On est bien loin du principe de précaution, on se demande même parfois si la tendance ne serait pas au principe de destruction !

2 petites annonces pour terminer :

- ✓ toutes les *vidéos* du congrès *Pesticides et santé quelles voies d'amélioration possibles ?* qui s'est tenu les 23 et 24 mars derniers sont disponibles ;
- ✓ dans son dernier ouvrage, **Jean-Marie PELT** nous explique pourquoi et comment il est aujourd'hui nécessaire et possible de se passer des pesticides.



Autres brèves

Un *Rassemblement pour la planète* s'est constitué pour porter l'enjeu *santé environnement* à l'ordre du jour de la Conférence environnementale et sociale, organisée par le Ministère de l'écologie cet automne.

De nombreuses associations et des économistes ont lancé un *Appel à l'arrêt des "subventions à la pollution"* qui s'élèveraient selon eux à *35 milliards d'euros* par an !!!

L'association interprofessionnelle Arbio Aquitaine a créé le *label Territoire BIO Engagé* pour les collectivités d'Aquitaine qui présentent *au moins 6 % de SAU en bio ou 20 % de produits bio dans les restaurants collectifs*. Bègles et Bazens sont les deux premières communes récompensées par ce label.

Le *MIRAMAP² conteste le régime fiscal des AMAP*, ces dernières étant désormais considérées par le Ministère de l'Agriculture comme des structures « lucratives et donc soumises aux impôts commerciaux » parce qu'elles entretiennent des relations privilégiées avec des entreprises (les agriculteurs).

Garradin, un logiciel libre de gestion pour petites et moyennes associations.

3 liens utiles à propos des *abeilles* :

- ✓ *L'abeille, entre mythes et réalités*, par Janine KIEVITS
- ✓ *Le temps des abeilles*
- ✓ Le *Dispositif de suivi des troubles des abeilles* du Ministère de l'Agriculture

Rencontres Nationales des Agricultures, pour des territoires vivants, du 24 au 26 août 2012



à Laval.

Retrouvez nos actualités sur notre *site internet* et notre *page facebook*

Pour plus d'informations sur les OGM nous vous recommandons : les sites d'*Inf'OGM* et de *Res'OGM info*, la page facebook *OGM j'en veux pas*,

Pour les pesticides : le site de *Génération Futures*, celui de *BIOaddict.fr*

Ceux du *Réseau Environnement Santé*, du *CRIIGEN* et de la *Confédération Paysanne* sont également de bonnes sources d'information.

Merci au Conseil régional pour son soutien



¹ Pour comprendre les relations entre les différentes instances européennes, se reporter à :

- ↳ http://europa.eu/about-eu/institutions-bodies/index_fr.htm
- ↳ <http://sgenevois.free.fr/lecon5.html>
- ↳ <http://www.iknoweconomy.com/Europe.php>

² Mouvement Inter Régional des AMAP



Veille au grain - Bourgogne

Formulaire d'adhésion ou de soutien – 2012

Organisation, raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :@.....
.....

Site Internet :

Champs d'action du groupe :

Nombre d'adhérents :

Personne contact NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : mobile :

Mail :@.....

Nous adhérons à Veille au grain - Bourgogne pour l'année 2012

Attention : les adhésions sont réservées aux organisations (personnes morales)

10 € (petit budget)

20 € (adhésion de base)

50 € ou plus :..... (adhésion de soutien)

Nous faisons un don de €

Nous ne souhaitons ni adhérer ni faire de don mais nous souhaitons recevoir de l'information sur l'association Veille au grain - Bourgogne (lettre électronique d'information).

Montant TOTAL versé :.....€

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de **Veille au grain - Bourgogne**. Merci d'envoyer ce document complété et votre règlement à

Jean GOBIER, Trésorier Veille au grain – 37 Montpolet Ruères – 89630 SAINT LEGER VAUBAN

Vous recevrez ensuite un reçu justificatif.

Signature :

Fait à :

le :